

Réunion du Conseil communal.

A V I S.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 31 janvier 2022 à 19 heures 30, au Vert Galant, Place Communale, 5 à 1320 Beauvechain.

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE :

Conformément à l'article L1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation et l'article 12 du ROI, les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour de la séance, à la demande expresse de Monsieur Eric EVRARD, conseiller communal du groupe NENA

Séance publique

13. Participation de l'administration communale aux frais liés au recours au Conseil d'Etat lancé par Beauvechain Zone Villageoise à l'encontre de la décision du Ministre Borsus concernant la société Boiron - Décision - Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal du groupe NENA (Art. 12 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).
14. Amélioration de la visibilité des Conseils communaux - Décision - Proposition complémentaire à l'ordre du jour à la demande de Monsieur Eric EVRARD, Conseiller communal du groupe NENA (Art. 12 du R.O.I. du Conseil communal et Art. L1122-24 du CDLD).

PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :

La Directrice générale,



Delphine VANDER BORGHT

La Bourgmestre,



Carole GHIOT